

# Sur le renforcement de l'inégalité de Bernoulli

par G. B. LINKOVSKI, Moscou

Soit  $h > 0$  et un rationnel quelconque  $r > 1$  qui satisfait à l'inégalité de Bernoulli (1) :

$$(1 + h)^r > 1 + rh \quad (1)$$

Cette inégalité peut être renforcée de la façon suivante :

*Lemme*

Pour  $h \geq \frac{1}{[r] - 1}$ , où  $[r]$  est la partie entière du réel quelconque  $r \geq 2$ , l'inégalité suivante est vérifiée :

$$(1 + h)^r > 1 + rh + h^{[r]} + \frac{[r] h (h^{[r]} + 1)}{(1 + h)^{[r]} - [r]}, \quad (2)$$

où  $\{r\}$  est la partie fractionnaire de  $r$ .

**Démonstration**

Du binôme de Newton, résulte :

$(1 + h)^{[r]} \geq 1 + [r] h + h^{[r]}$ , relation dans laquelle le signe d'égalité est valable si et seulement si  $[r] = 2$ .

Nous obtenons alors :

$$(1 + h)^r > (1 + h)^{[r]} (1 + h)^{\{r\}} > (1 + [r] h + h^{[r]}) (1 + h)^{\{r\}} \quad (3)$$

D'après la formule des accroissements finis nous avons :

$$(1 + h)^{\{r\}} = 1 + \{r\} (1 + \theta)^{\{r\} - 1} h, \quad 0 < \theta < h \quad (4)$$

d'où :

$$(1 + h)^{\{r\}} > 1 + \frac{\{r\} h}{(1 + h)^{1 - \{r\}}} \quad (5)$$

En conséquence [voir (3)] nous trouvons :

$$\begin{aligned} (1 + h)^r &> (1 + [r] h + h^{[r]}) \left(1 + \frac{\{r\} h}{(1 + h)^{1 - \{r\}}}\right) \\ &= 1 + [r] h + \dots + h^{[r]} + \frac{\{r\} h}{(1 + h)^{1 - \{r\}}} + \frac{\{r\} [r] h^2}{(1 + h)^{1 - \{r\}}} + \\ &\quad + \frac{\{r\} h^{[r]} + 1}{(1 + h)^{1 - \{r\}}} \end{aligned} \quad (6)$$

Nous allons établir

$$\frac{\{r\} [r] h^2}{(1 + h)^{1 - \{r\}}} \geq [r] h \quad \text{pour } h \geq \frac{1}{[r] - 1} \quad (7)$$

$$\text{soit } [r] h \geq (1 + h)^{1 - \{r\}} \quad \text{pour } h \geq \frac{1}{[r] - 1} \quad (8)$$

or nous savons que pour  $h > 0$  et  $0 < \beta \leq 1$

$$\text{nous avons } (1 + h)^\beta \leq 1 + \beta h \quad (9)$$

En effet, d'après la formule des accroissements finis vue ci-dessus (4), il s'ensuit l'inégalité (9). Nous avons alors ( $0 \leq \{r\} < 1$ ) :

$$(1 + h)^{1 - \{r\}} \leq 1 + (1 - \{r\}) h \quad (10)$$

$$\text{L'inégalité } 1 + (1 - \{r\}) h \leq [r] h \quad (11)$$

$$\text{résultera de l'inégalité plus forte : } 1 + h \leq [r] h, \quad (12)$$

$$\text{ou bien } ([r] - 1) h \geq 1, \text{ c'est-à-dire } h \geq \frac{1}{[r] - 1} \quad (13)$$

Réciproquement : dans ce cas l'inégalité (11) est satisfaite à fortiori, et par conséquent l'inégalité (8) est aussi réalisée. En utilisant l'inégalité (7) établie, de l'inégalité (6), nous déduisons :

$$\begin{aligned} (1+h)^r &> 1 + [r]h + h^{[r]} + \frac{[r]h}{(1+h)^{1-[r]}} + [r]h + \frac{[r]h^{[r]} + 1}{(1+h)^{1-[r]}} \\ &= 1 + rh + h^{[r]} + \frac{[r]h}{(1+h)^{1-[r]}} + \frac{[r]h^{[r]} + 1}{(1+h)^{1-[r]}} \end{aligned} \quad (14)$$

De ceci résulte (2). Le lemme est démontré.

Nous remarquons que  $\frac{1}{(1+h)^{1-[r]}} > \frac{1}{1+h}$ ,

puisque alors  $(1+h) > (1+h)^{1-[r]}$  ou bien  $(1+h)^{[r]} > 1$

A partir de (2), nous obtenons aussi :

$$(1+h)^r > 1 + rh + h^{[r]} + \frac{[r]h(h^{[r]} + 1)}{h+1} \quad (15)$$

Dans le quotient, si  $r \geq 2$  est un entier,  $r = [r] = k \geq 2$  et  $[r] = 0$ , et nous avons l'inégalité  $(1+h)^k > 1 + kh + h^k$ , qui résulte, comme il était indiqué, du binôme de Newton, mais est vraie pour tout  $h > 0$ .

### Bibliographie

1. S.I. Novoselov. Cours spécial d'algèbre élémentaire, Moscou, 1953, page 212.